

REGLEMENT du Triathlon des Gorges - Ardèche et Gard 2027

♣ Le Triathlon des Gorges - Ardèche et Gard est organisé par Ardèche Sport Attitude sous l'égide de la FFTri, les concurrents sont donc soumis à la Règlementation Sportive de la FFTri et s'engage à la connaître et la respecter, elle est consultable sur www.fftri.com

1/ Epreuves, distances & catégories d'âges

Le Triathlon des Gorges - Ardèche et Gard est constitué d'épreuves loisir et d'épreuves compétition

⇒ Jeudi 8 juillet 2027

♣ Un **Triathlon distance Ms** (Natation 1000m, Vélo 35km, Course à Pied 7km)

Distances et parcours aménagés pour les paratriathlètes

En individuel ouvert à toute personne à partir de la catégorie Junior (né en 2009 et avant).

En relais, ouvert à partir de la catégorie Cadet (né en 2011 et avant)

En formule Compétition et en formule Rando-Triathlon (épreuve loisir sans classement)

Dans la limite de 680 en individuel +75 places pour le relais

⇒ Vendredi 9 juillet 2027

♣ Un **Triathlon Jeunes**, dans la limite de 300 places, ouvert aux catégories,

Pour les 6/9, Mini-Poussin/Poussin (né de 2018 à 2021) (Natation 50m, Vélo 1km, CàP 400m),

Pour les 10/13, Pupille/Benjamin (né de 2014 à 2017) (Natation 200m, Vélo 4km, CàP 1,5km),

♣ Un **Triathlon distance XS** (Natation 400m, Vélo 10,5km, Course à Pied 2km), dans la limite de 400 places,

Pour les Jeunes, Benjamin/Minime/Cadet/Junior (né en 2015 et avant), et pour les adultes,

En formule Compétition ou en formule Rando-Triathlon (épreuve loisir sans classement)

⇒ Samedi 10 juillet 2027

♣ Un **Triathlon distance L** (Natation 2000m, Vélo 76km, Course à Pied 15km)

En individuel ou en relais, ouvert à toute personne à partir de la catégorie Junior (né en 2009 et avant)

Un **Swim-Bike distance L** (Natation 2000m, Vélo 76km, Arrivée à 400m à pied) en individuel,

Un **Duathlon distance L** (Course à Pied 8km, Vélo 76km, Course à Pied 15km) en individuel,

Dans la limite de 700 places en individuel + 50 places pour le relais

2/ Format rando-Triathlon

♣ Epreuve loisir **sans classement** permettant d'accueillir toute personne souhaitant découvrir la pratique sur la distance considérée (ne nécessite pas de document médical).

♣ Possibilité, dans ce format, de raccourcir les parcours proposés en aller-retour (Jeudi soir) en faisant demi-tour avant, ou d'utiliser un vélo à assistance électrique.

3/ Format relais (type B)

♣ Chaque concurrent effectue 1 des 3 disciplines (ou 2 maximum). Le relais entre les concurrents se fait par le passage du dossard et de la puce de chronométrage dans l'aire de transition à leur emplacement.

♣ Comme pour le triathlon individuel, les 3 disciplines s'enchaînent sans arrêt du chronomètre lors des différentes transitions jusqu'à l'arrivée.

♣ Les concurrents des équipes relais sont autorisés à effectuer les 50 derniers mètres et franchir ensemble la ligne d'arrivée, sans gêner la progression des autres concurrents.

4/ Inscriptions & documents

♣ La signature de l'athlète (au retrait de dossards) signifie qu'il accepte le règlement et certifie exact les renseignements fournis.

♣ Si le concurrent n'est pas licencié "compétition" FFTri, il doit prendre une "licence expérience" en même temps que l'inscription à l'épreuve.

♣ Si prise de licence expérience, le concurrent **majeur** doit remplir et signer le "[Formulaire Info Santé](#)" et attester de la bonne compréhension des informations délivrées, le concurrent **mineur** doit attester, conjointement avec ses parents, du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif et en fournir l'attestation remplie. Si les réponses nécessitent un examen médical (au moins une réponse « Oui ») alors un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive de moins de 6 mois devra être fourni.

♣ **Inscription en ligne** et paiement sur le site www.triathlondesgorges.com ou **Bulletin & chèque à envoyer à Ardèche Sport Attitude - 4 Chemin de la Feuille - Le Petit Tournon - 07000 LYAS, Chèque à l'ordre de "Ardèche Sport Attitude"**, avec copie de la licence FFTri et/ou du questionnaire.

♣ Les concurrents doivent justifier de leur identité lors du retrait de leur dossard (pièce d'identité ou licence avec photo).

♣ Les mineurs non licenciés doivent présenter, le jour du retrait des dossards, une autorisation parentale signée les autorisant à courir sur cette épreuve.

♣ Frais de 15€ pour tout changement du dossier d'inscription initial (transfert course ou concurrent).

♣ Surcoût de 10€ pour toute inscription après le 01/06/2027 sur l'ensemble des formats sauf courses Jeunes.

5/ Déroulement

- ◆ Parcours vélo sans Aspiration-Abri entre 2 concurrents (**Drafting interdit**)
- ◆ Le parcours natation s'effectue dans l'Ardèche. Le bonnet de bain, fourni par l'organisateur, doit être obligatoirement porté par tous les concurrents.
- ◆ L'organisation ne fournira qu'un seul dossard (afin de limiter les déchets), selon la réglementation FFTRI, la ceinture porte-dossard est obligatoire.
- ◆ Durant le parcours vélo, les concurrents doivent porter un casque à coque dur et homologué, sur lequel sera positionnée l'étiquette numérotée fournie par l'organisateur. Le dossard également fourni sera positionné dans le dos.
- ◆ Durant le parcours course à pied, les concurrents peuvent courir ou marcher. Le dossard fourni par l'organisateur doit être obligatoirement porté pendant toute la course. Il sera positionné sur le devant.
- ◆ Chaque participant des formats distance Ms et L **devra être muni d'un contenant** (flasque souple, gourde, bidon, gobelet) pour le ravitaillement en eau du parcours Course à pied. Ce contenant devra être présenté lors de l'accès à l'aire de transition.
- ◆ Temps limite vélo fixé à 22h00 pour le Triathlon distance M, plus de départ course à pied à partir de cet horaire, même sans dossard.
- ◆ Chaque participant des formats distance Ms et L, devra être muni d'un **dispositif d'éclairage** (avant et arrière) et l'activer au plus tard à partir de 21h15. Le non-respect de cette règle entraîne une mise hors-course du concurrent.
- ◆ Le Duathlon distance L, partira simultanément avec le Triathlon
- ◆ Pour le format distance L, temps limite natation à 18h45 pour le Triathlon, temps limite vélo fixé à 22h00 au km58 (La Madeleine), départ CàPied toléré jusqu'à 22h30, à partir de 22h45 au passage devant le podium (km10 pour ceux qui ont effectué 2 tours ou km5 pour ceux qui ont effectué 1 seul tour) les coureurs à pied sont reroutés sur un parcours de 1Km qu'ils effectuent jusqu'à **minuit maximum**, clôture de la course à Minuit.
- ◆ Tous les concurrents ayant entamé le parcours à pied du format L seront classés même si les 15km n'auront pas été effectués.
- ◆ Le parcours Course à Pied emprunte des zones peu éclairées, le **port de la lampe frontale** est vivement conseillé à partir de 21h15, pour les formats Ms et L.

6/ Environnement & développement durable

- ◆ Le Triathlon des Gorges - Ardèche et Gard se déroule dans un espace naturel exceptionnel, organisateurs et concurrents s'engagent ensemble à respecter cet espace et le préserver.
- ◆ Epreuve label Développement Durable, pour respecter l'environnement, pas de jet de détritus en dehors des zones prévues et signalées "zone de propreté". Un gobelet rigide sera remis à chaque concurrent à l'arrivée dont la consigne (2€) lui sera rendue par l'organisation au retour du gobelet, sur site après l'épreuve.
- ◆ Des containers-poubelle de tri sont mis à disposition des zones de ravitaillement final et de repas, chaque concurrent s'engage à en faire bon usage et les respecter.

7/ Sportivité & respect

- ◆ Les concurrents s'engagent à traiter les autres compétiteurs, les bénévoles, les arbitres et les spectateurs avec respect et courtoisie (avant, pendant et après la course). Chacun doit faire preuve de sportivité.
- ◆ Les concurrents doivent se conformer aux directives des officiels (bénévoles et arbitres).

8/ Assurance, sécurité et responsabilité

- ◆ Les concurrents sont couverts pendant la course par leur licence FFTRI ou la Responsabilité civile de l'organisateur.
 - ◆ Des secouristes sont présents pendant toute la durée des épreuves pour assurer les premiers secours.
 - ◆ L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance dû à un mauvais état de santé, au non-respect du code de la route ou des consignes de l'organisation. Elle décline également toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel.
 - ◆ Si annulation pour cause "sanitaire", au choix du participant : remboursement de l'inscription avec une retenue de 10% du montant payé OU report sans frais sur l'édition suivante. Si annulation de l'épreuve pour tout autre cas de "forces majeures", avant le 30/04/2027, les droits d'inscription seront remboursés intégralement. A partir du 01/05/2027, 50% du montant des droits resteront acquis à l'organisation.
 - ◆ La veille ou le jour même, en cas d'interruption définitive ou d'annulation de l'épreuve pour intempérie ou tout autre raison, l'intégralité des droits d'inscription restent acquis à l'organisateur.
- De même, si pour les mêmes raisons le triathlon devait être transformé (en duathlon, par exemple) ou décalé, l'organisateur ne pourrait être tenu pour responsable et l'intégralité des droits d'inscription lui restent acquis.

9/ Droit d'image et données personnelles

- ◆ Par leur inscription, les concurrents autorisent l'organisateur ainsi que ses ayants-droits tels que, partenaires, médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation au Triathlon des Gorges - Ardèche et Gard 2027, sur tout support y compris pour les projections éventuelles, lors de cette journée.
- ◆ Par leur inscription, les concurrents sont informés que des données personnelles sont collectées, ils l'acceptent et autorisent Ardèche Sport Attitude à stocker ces données. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données du 25 mai 2018 et la loi informatique et liberté du 20 juin 2018, ils disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant. S'ils souhaitent ne pas être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations ou faire effacer ces données, il leur appartient d'en informer par écrit l'organisateur (à l'adresse mentionnée au §4 ci-dessus) en indiquant nom, prénom et adresse.

10/ Classements et dotation

- ◆ Pour les épreuves en individuel, classement au temps par catégorie d'âges.
A l'issue du Triathlon dist. L, un premier podium (H & F) avec remise de bouquet se tiendra 5mn après l'arrivée de la 3^{ème} fille.
Pour le Triathlon distance L, podiums définitifs par Groupes d'âges (Junior 18-19, sénior 20-39, master 40-99 ans) et Clubs.
- ◆ Pour les épreuves en relais, classement effectué par rapport au temps total de l'équipe.
- ◆ Pour le challenge HUUB, classement aux points sur les 3 épreuves (avec coefficients).
- ◆ Tout concurrent primé et absent lors des podiums ne pourra prétendre à la dotation prévue.

11/ Mise à disposition de puce de chronométrage

- ◆ La ou les puces de chronométrage mises à disposition auprès des participants et qui ne seraient pas rendues, seront facturés après l'événement.

12/ Cas de non-participation après inscription

- ◆ Aucun remboursement d'inscription ne sera effectué (sauf cas prévu au §8 Assurance, Sécurité et Responsabilité)
- ◆ Le montant de l'inscription pourra être reporté sur l'édition suivante, dans la mesure où l'organisation aura été formellement informée au plus tard 15 jours avant l'épreuve. Ce report ne peut concerner que la personne initialement inscrite.
- ◆ Pour un non-licencié, la licence expérience, payé lors de l'inscription, est également reporté sur l'édition suivante.